



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

N° 41

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} CROSS tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 231 — *Loi sur le Mois du patrimoine autochtone (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Indigenous Heritage Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

M^{me} BYRAM, M^{me} la ministre FONTAINE ainsi que MM. NESBITT, BEREZA, LOISELLE, WOWCHUK et PERCHOTTE interviennent. M. PIWNIUK exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M^{me} SCHOTT présente la proposition suivante :

Proposition n° 7 : Stratégie nationale sur les alertes SILVER

Attendu :

que la sécurité et le bien-être des personnes, notamment âgées, atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence constituent une priorité pour le gouvernement provincial;

que partout au Canada, des aînés et des adultes vulnérables atteints d'un tel trouble sont fréquemment portés disparus, ce qui déclenche des recherches urgentes, fait subir d'énormes pressions aux familles et met en lumière la nécessité d'un système coordonné pour protéger les personnes à risque;

que les examens des incidents critiques et les enquêtes sur les personnes disparues effectués d'un territoire à l'autre ont à maintes reprises mis en évidence des lacunes dans la planification des soins, la communication et le système d'intervention qu'il faudrait combler pour prévenir des incidents semblables et mieux protéger les adultes vulnérables;

que des familles touchées par ces incidents, y compris beaucoup de familles ayant fait l'expérience de la disparition d'un être cher, ont préconisé à l'échelle nationale des améliorations au Système national d'alertes au public « En Alerte » pour prévoir l'émission d'alertes SILVER et ont recueilli des milliers de signatures partout au pays à l'appui de mesures de protection plus robustes et cohérentes pour les adultes vulnérables disparus;

que le gouvernement provincial a pris des mesures significatives afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence et qu'il a notamment effectué de nouveaux investissements visant les aidants naturels, les mécanismes de soutien communautaire ainsi que les programmes de prévention des disparitions et de protection des Manitobains vulnérables;

que le gouvernement a créé le poste indépendant de protecteur des aînés, la personne occupant ce poste devant être à l'écoute des aînés manitobains et défendre leurs besoins en matière de soutiens;

que le gouvernement fédéral a récemment effectué des investissements en vue de soutenir les personnes atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence et leurs aidants naturels, faisant preuve d'un engagement national commun à améliorer les soins liés à la démence tout en reconnaissant que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la sécurité publique et coordonner les systèmes d'intervention;

qu'une stratégie modernisée et normalisée sur les alertes SILVER, coordonnée à l'échelle nationale, permettrait d'assurer une protection cohérente dans l'ensemble du pays ainsi qu'une meilleure communication entre les provinces et procurerait une plus grande tranquillité d'esprit aux familles;

qu'une nouvelle approche nationale appuierait le travail déjà entamé au Manitoba, améliorerait la coordination de l'ensemble du système et répondrait directement aux demandes exprimées par des milliers de Canadiens au moyen de pétitions et d'efforts de revendication,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à encourager le gouvernement fédéral à élaborer et à présenter une stratégie nationale renouvelée sur les alertes SILVER qui renforce la protection des aînés et des personnes vulnérables disparus, qui soutient les familles et qui assure la cohérence et la coordination des mesures pertinentes partout au Canada.

Il s'élève un débat.

M^{me} SCHOTT intervient.

M. BALCAEN, M^{mes} CROSS et ROBBINS ainsi que M. KING posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M. BALCAEN, Ministre ASAGWARA, M. KING et M^{me} CROSS interviennent. M^{me} ROBBINS exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 235) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act.*

(M^{me} STONE)

M^{me} la *ministre* FONTAINE dépose :

l'ordre d'examen des budgets en Comité des subsides daté d'avril 2026;

(Document parlementaire n° 41)

une version révisée de l'ordre d'examen des budgets en Comité des subsides pour les 15 et 16 avril 2026.

(Document parlementaire n° 42)

M. MOROZ, *ministre de l'Innovation et des Nouvelles technologies*, fait une déclaration au sujet de Yom HaShoah.

M. EWASKO fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre* MOYES, MM. KING et DEVGAN, M^{me} ROBBINS ainsi que M. le *ministre* SIMARD font des déclarations de député.

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande à la ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, qui a fait des remarques à l'égard de la véracité des commentaires d'autres députés, de se rétracter.

M^{me} la *ministre* CABLE se rétracte.

Conformément à l'article 34 du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député et portant sur la stratégie nationale sur les alertes SILVER, laquelle a déjà fait l'objet d'un débat, sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. le *ministre* MOROZ propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 51 — *Loi sur la gouvernance de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité au sein du secteur public/The Public Sector Artificial Intelligence and Cybersecurity Governance Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MOROZ intervient.

MM. GUENTER et WOWCHUK posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. GUENTER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SALA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA intervient.

M^{mes} STONE et ROBBINS ainsi que M. WHARTON posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} STONE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SALA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur l'administration des impôts et des taxes et divers impôts et taxes/The Manitoba Hydro Amendment and Tax Administration and Miscellaneous Taxes Amendment Act*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA intervient.

M^{me} STONE et M. JOHNSON posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} STONE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SALA dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 39.

(Document parlementaire n° 43)

M. le *ministre* SALA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 46 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA intervient.

M^{me} STONE et M. NARTH posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} STONE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SALA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA intervient.

M^{mes} STONE et BYRAM posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} STONE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Tom LINDSEY